TAXE DE SEJOUR - REGISTRE DU LOGEUR - Année 2020 (du 01/01 au 31/12/2020)

NOM - Prénom (propriétaire) :
Nom de l'hébergement :
Adresse de l'hébergement :

Adresse du propriétaire (si différente) :

Isle Vern Salembre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Courriel :
Téléphone :

Type d'hébergement :
Meublé non classé
Tarif : 3%

Date d'arrivée (JJ/MM)	(A) Nombre de nuits	(B) Coût global du séjour*	(C) Coût par nuit = (B) / (A)	(D) Nombre total de personnes (adultes et enfants)	(E) Coût / nuitées / pers = (C) / (D)	(F) Taxe / nuitée / pers = (E) X 0,03	(G) Nombre d'adultes	**Taxe à encaisser** = (F) x (G) x (A)	Collecte effectuée par un tiers (préciser : AIRBNB, Booking, Abritel…)
Exemple : 13/04	*7*	*525*	*75*	*4*	*18,75*	*0,56*	*2*	*7,88 €*	
TOTAL									

* Coût réglé par le client sans les prestations annexes (ménage, location de linge, etc.)

Date :
Cachet et signature du logeur :

Total à verser :

Règlement par : chèque
virement

Registre complété à adresser **entre le 15 janvier 2021 et le 15 février 2021** à :
Office de Tourisme - 1 rue de la Fontaine - 24110 - Saint-Astier / taxedesejour@ccivs.fr
Renseignements et contact : Myriam Mazurie tel 05 53 54 13 85